

L'ANCIEN TESTAMENT DANS LE NOUVEAU

Roger NICOLE

Dans le Nouveau Testament, il n'y a pas moins de 295 citations expresses de l'Ancien Testament qui occupent environ 352 versets du Nouveau et se rapportent à 278 versets de l'Ancien (certains d'entre eux à plusieurs reprises) : 94 tirés de la Torah, 99 des Prophètes et 85 des Écrits, suivant la division classique du canon hébraïque¹. Si l'on inclut les allusions en plus des citations expresses, ces chiffres augmentent sensiblement : Toy énumère 613 exemples, Shires 1604, Dittmar 1640 et Huhn atteint le nombre extraordinaire de 4105, ce qui représenterait plus d'une réminiscence tous les deux versets ! Leur densité varie considérablement suivant la nature des livres du Nouveau Testament. L'épître à Philémon par exemple n'en contiendrait aucune, alors que l'Apocalypse en serait, pour ainsi dire, « farcie ». Quant au cantique de Marie (Lc 1.46-55), il compte 102 mots dont 62 sont empruntés de l'Ancien Testament, respectivement au cantique d'Anne (1 S 2.1-10), à Ésaïe, Michée, Habacuc, et à non moins de cinq Psaumes ! Il n'est probablement pas exagéré de dire qu'environ un dixième du Nouveau Testament est tiré de l'Ancien.

Parole de Dieu et Écriture

Cette proportion considérable reflète la conviction fondamentale chez les auteurs néotestamentaires que l'Ancien Testament est la Parole de Dieu, divinement inspirée et constituant une autorité incontestable. Cette conviction se manifeste d'une façon frappante dans les diverses formules par lesquelles ils introduisent, comme le fait Jésus lui-même, leurs citations : ils affirment que Dieu, le Seigneur, le Créateur, le Saint-Esprit sont les auteurs du texte cité. Cette pratique est particulièrement impressionnante lorsqu'ils citent un texte qui, dans son cadre original, n'est pas une parole prononcée par Dieu, mais une partie du récit (Mt 19.5), ou même une parole adressée à Dieu par le psalmiste (Ac 4.25 ; 13.35 ; Hé 1.5,6,7,8,10).

Inversement, certaines paroles sont attribuées à l'Écriture lorsque manifestement c'est Dieu lui-même qui parle. Romains 9.17 et Galates 3.8 vont jusqu'à attribuer à l'Écriture certaines actions qui conviennent à Dieu seul : susciter, prévoir, annoncer à Abraham (à une époque où aucune partie de l'Écriture n'existait encore). Le pronom « je » et les adjectifs possessifs « ma », « mon » se rapportent manifestement à Dieu et non pas à l'Écriture en elle-même. Ces formes de langage ne s'expliquent donc que par une identification complète entre Dieu qui nous parle et l'Écriture, moyen par lequel cette parole nous est transmise.

Auteur divin, auteurs humains

Les formules d'introduction mentionnent aussi Moïse, David, Ésaïe, Jérémie, Osée, Joël, et souvent « le(s) prophète(s) » à titre d'auteur(s) secondaire(s) de l'Écriture. Il arrive qu'elles introduisent une citation dans laquelle, dans l'original, Dieu est clairement présenté comme celui qui parle et à qui se réfèrent les pronoms de la formule ; par exemple, Matthieu 5.17s. : « Ésaïe a bien prophétisé sur vous quand il a dit... » (voir És 29.13).

¹ Ces nombres ne tiennent pas compte de 6 citations pour ainsi dire « orphelines » dont il est très difficile, voire même impossible, d'identifier la source : Mt 2.23 ; Lc 11.49 ; Jn 7.38 ; 1 Co 2.9 ; Ép 5.14 ; Jc 4.5.

Dans certains cas l'introduction met en valeur l'auteur divin et l'auteur humain : le Seigneur et le prophète (Mt 1.23) ; David et l'Esprit Saint (Mc 12.36 ; voir aussi Mt 22.43 ; Ac 1.16 ; 4.25) ; Dieu et Osée (Rm 9.25).

L'inspiration n'a donc pas oblitéré l'individualité des auteurs humains : Dieu, au contraire, les a utilisés aux termes de leurs circonstances, leur langue, leurs centres d'intérêt, leur personnalité, etc., sans pour autant cesser d'être souverain sur leur message jusqu'au choix même des mots qu'ils employaient, de telle sorte que le résultat peut être entièrement identifié à « la Parole de Dieu ». Gaussen l'a très bien dit :

Ce serait, selon nous, tenir un langage très erroné que de dire : certains passages dans la Bible sont de l'homme, et certains passages sont de Dieu. Non ; tous les versets sans exception, y sont de l'homme ; et tous les versets, sans exception, y sont de Dieu ; soit qu'il y parle directement en son nom, soit qu'il y emploie toute la personnalité de l'écrivain sacré².

Parole de Dieu écrite

Une autre formule d'introduction importante et que l'on trouve plus de 60 fois dans le Nouveau Testament est « Il est écrit ». Cette expression met l'accent sur la forme écrite de l'inspiration qui porte jusque sur le texte même de l'Écriture. La Parole n'est donc pas un message transitoire qui aurait pu disparaître avec ceux qui l'ont transmis, mais bien une communication permanente dont la durée dépasse même celle du ciel et de la terre (Mt 5.18). Ceci s'accorde aussi avec le passage classique de 2 Timothée 3.16 : « Toute *Écriture* est divinement inspirée. »

Dans le même ordre d'idée, on peut relever l'emploi du mot « loi » alors qu'il s'agit d'une référence à un Psaume (Jn 10.34 ; 15.25 ; Rm 3.19) ou à Ésaïe (1 Co 14.21). Il n'y a pas dans ce cas erreur de localisation des sources, mais bien témoignage évident à l'autorité absolue, légale de tout l'Ancien Testament qui fait loi tout comme la Torah. C'est aussi l'optique du Psaume 119 dans lequel les termes « commandements », « jugements », « loi », « ordonnances », « préceptes », « prescriptions », « statuts » se retrouvent fréquemment ainsi que « parole » et « promesses ». Quant à l'emploi du terme « prophète » pour introduire un passage des Psaumes (Mt 13.25), cela montre que l'Ancien Testament tout entier est perçu comme ayant une portée prophétique, c'est-à-dire comme constituant un message de Dieu lui-même, présenté par ses porte-parole.

Difficultés

Deux difficultés apparaissent cependant à l'étude des citations de l'Ancien Testament :

1) Il est assez apparent que les auteurs du Nouveau Testament, et Jésus lui-même, d'après la façon dont ses paroles nous sont rapportées dans les évangiles, ne se sont pas beaucoup souciés de citer les textes de l'Ancien Testament avec une entière exactitude. Ils ont fréquemment utilisé *les Septante*, une version grecque qui manque parfois d'exactitude ; ils ont pris la liberté de modifier certains éléments du texte pour mieux exhiber son application à leur situation ; ils ont quelques fois combiné différents passages qui n'avaient pas toujours un rapport mutuel évident dans l'Ancien Testament. Certains exégètes en ont conclu qu'ils ne se souciaient guère d'inspiration verbale, sinon ils auraient pris grand soin de citer mot à mot. D'autres encore ont allégué que, puisque l'Esprit qui les inspirait ne les a pas protégés de ces inexactitudes, c'est qu'il ne se mettait pas en peine de ces petits détails.

2) La seconde difficulté réside dans la façon dont les auteurs du Nouveau Testament ont interprété les textes de l'Ancien. Certains auteurs sont d'avis que leur méthode ne correspond

² Louis GAUSSEN, *Théopneustie*, Paris, Delay, 1842, 2^e éd., p. 39 (voir aussi p. 36 et 516).

pas aux principes d'une saine exégèse, mais qu'ils ont adopté les pratiques rabbiniques et tordu le sens des Écritures par des interprétations fantaisistes insoutenables.

Sans pouvoir explorer ici ces sujets en détail, il convient toutefois d'esquisser certaines formes de réponse :

1a) L'exigence d'une exactitude absolue dans les citations est un développement relativement récent, rendu possible par l'essor de l'imprimerie et l'accès facile à des sources écrites. Il est donc foncièrement injuste d'exiger cela de personnes et de textes qui remontent des siècles en arrière. Dans son ouvrage, Franklin Johnson donne une excellente idée des méthodes de citation en vogue parmi les anciens³.

1b) Les auteurs du Nouveau Testament qui écrivaient en grec, étaient obligés de traduire leurs citations de l'Ancien Testament, comme d'ailleurs les conversations et les discours en araméen qu'ils voulaient rapporter. Une comparaison entre les évangiles nous montre qu'ils ont usé d'une liberté considérable dans ce domaine, liberté qui se justifie aussi dans leurs citations. Ce que l'on est cependant en droit d'attendre de leur part, c'est qu'ils ne procèdent pas à des argumentations ou à des développements qui ne se justifieraient pas sur la base de l'original. Or aucun exemple d'une telle « fraude » ne peut être relevé dans le Nouveau Testament !

1c) Les anciens ne disposaient pas d'un système complet de ponctuation. En particulier, ils n'avaient ni guillemets pour marquer les limites d'une citation, ni point de suspension pour indiquer une ellipse, ni crochets pour montrer une interpolation de leur cru. Ces signes sont un avantage au point de vue de la rigueur, mais ils compliquent le travail des auteurs, des dactylographes et des typographes ! Sans aucun doute, ils constituent un encouragement à la fidélité dans les citations. Les auteurs du Nouveau Testament par contre se sentaient entièrement libres de supprimer des mots, de changer le temps des verbes ou les pronoms, d'introduire des mots explicatifs ou des résumés et de combiner des passages entre lesquels ils percevaient un lien. Nous ne pouvons guère leur faire grief de ces méthodes.

1d) Les auteurs du Nouveau Testament ont montré l'importance qu'ils attachaient aux mots mêmes de l'Ancien Testament en faisant reposer certaines démonstrations sur un seul terme de l'Ancien Testament⁴. En Galates 3.6 la présence du singulier plutôt que du pluriel forme la base de l'argument.

La seconde difficulté paraît plus importante, car si les auteurs du Nouveau Testament ont attribué à des textes de l'Ancien Testament un sens qu'ils ne peuvent avoir dans l'original, nous sommes en présence d'un véritable abus. Mais considérons les points suivants :

2a) Le sens complet de l'Ancien Testament n'est pas nécessairement confiné aux limites de la compréhension des auteurs humains. Dieu peut inspirer un texte qui comporte un premier sens, immédiatement accessible au porte-parole, mais qui inclut des développements qui dépassent ce sens et qui sont en harmonie avec l'intention divine. L'exemple le plus frappant est-peut-être le cas de Caïphe, relaté en Jean 11.49-52. L'assertion de Caïphe était l'expression d'un opportunisme calleux et égoïste, mais par l'intervention du Saint-Esprit, « il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation ». Puisque Dieu peut de cette façon se servir de personnes qui expriment sa vérité à contre-cœur (voir Balaam), sans même le savoir (voir Caïphe) ou la comprendre pleinement (voir Daniel 12.4,8), il est certainement loisible de supposer que les prophéties de l'Ancien Testament peuvent inclure un sens qui dépasse ce que les prophètes eux-mêmes pouvaient en comprendre (voir Mt 13.17 ; Ép 3.5 ; 1 P 1.10-12).

2b) À la base d'une saine compréhension de l'Écriture, il est important de reconnaître l'unité fondamentale du plan rédempteur de Dieu. Les échos ou les ramifications de ce plan se

³ Franklin JOHNSON, *The Quotations of the New Testament from the Old, Considered in the Light of General Literature*, Londres, Baptist Tract Society, 1986.

⁴ Mt 2.15 ; 4.10 ; 13.35 ; 22.44 ; Mc 12.36 ; Lc 4.8 ; 20.42-43 ; Jn 8.17 ; 10.34 ; 19.37 ; Ac 23.5 ; Rm 4.3,9,23 ; 15.9,10,11,12 ; 1 Co 6.16 ; Ga 3.8,10,13 ; Hé 1.7 ; 2.12 ; 3.13 ; 4.7 ; 12.26.

retrouvent pour ainsi dire à chaque page pour ceux qui savent les discerner. Cette conception est à la base de certains des meilleures contributions de l'école de « l'histoire du salut » (*heilsgeschichtliche Schule*), représentée notamment dans les travaux d'Oscar Cullmann. Elle est aussi un élément positif dans les « théologies de la libération » qui considèrent le principe de l'« exode » comme une donnée invariable dans le plan rédempteur de Dieu.

Il y a sans aucun doute un certain parallélisme entre l'histoire du monde, l'histoire d'Israël, l'incarnation du Verbe et le plan rédempteur de Dieu à l'égard de l'individu et de l'Église. Il justifie donc des rapprochements qui peuvent paraître artificiels à quiconque ne perçoit pas cette unité fondamentale. 1 Corinthiens 10.1-11 constitue un exemple de cette manière de voir.

C'est sur cette base qu'il convient de comprendre Matthieu 2.15. Le passage d'Osée 11.1 se rapporte indubitablement à l'exode d'Israël sous la conduite de Moïse, comme le contexte le montre clairement. Mais le plan de Dieu ne s'arrête pas aux circonstances de ce premier exode : il y a un parallélisme avec la vie du Messie jusque dans les détails géographiques. D'après Matthieu, cette similitude n'est pas fortuite : elle repose à tel point sur le plan de Dieu qu'on peut voir dans la fuite de Jésus en Égypte et son retour en Palestine, un *accomplissement* de l'oracle d'Osée, sans qu'il soit pour autant nécessaire de supposer qu'Osée avait prévu cette réalisation particulière de sa prophétie.

Sans faire dépendre la vérité du principe énoncé ci-dessus de la comparaison suivante, on peut hasarder la suggestion faite par John Bunyan dans *Le Voyage du pèlerin* : les circonstances du passage d'Israël dans le désert et de son entrée dans la terre promise sont symboliques des expériences de la vie chrétienne. Rares sont ceux qui contesteraient ce principe. À combien plus forte raison convient-il de l'accepter lorsqu'il est mis en valeur dans l'Écriture Sainte !

2c) H. C. Toy fait la remarque suivante, et semble la limiter à la période apostolique mais son application peut s'étendre jusqu'à nos jours : « Plus grande était (la) vénération (des apôtres) à l'égard du Seigneur et de la Parole de Dieu, plus grande aussi était leur tendance à la retrouver partout. Toute autre attitude n'aurait pas été naturelle à cette époque et pour ces hommes-là⁵. »

On peut souhaiter qu'à notre époque nous ne soyons pas moins disposés que les apôtres à reconnaître le Messie dans l'Ancien Testament. Cette conception rejoint celle du messianisme juif, exprimée dans le *Talmud de Babylone* : « Tous les prophètes n'ont prophétisé qu'au sujet des jours du Messie » (*Sanh* 99a).

2d) P. Fairbairn, dont les travaux d'herméneutique sacrée restent peut-être inégalés jusqu'à ce jour, a bien montré comment Jésus a donné l'exemple d'une interprétation pneumatique de l'Ancien Testament essentiellement différente de celle des rabbins (cf. Mt 7.29) et qu'il s'agit non seulement d'en reconnaître la légitimité mais aussi de l'imiter dans notre exégèse. C'est précisément cela qu'ont fait les apôtres, dont l'usage de l'Écriture, dans les évangiles et les Actes comme dans les épîtres, reflète sans doute ce qu'ils avaient entendu de la bouche du Seigneur (Lc 24.27 ; 44.47 ; Ac 1.3).

2^e) Il y a lieu d'être surpris de la hardiesse de certains exégètes modernes qui n'hésitaient pas à caractériser d'artificielle l'application que font le Seigneur et les apôtres de certains passages de l'Ancien Testament. Pourtant, Jésus était d'une façon unique le porte-parole de Dieu (Jn 7.16,17 ; 8.28 ; 12.49 ; 17.8 ; Hé 1.2) et a promis à ses apôtres une aide surnaturelle (Lc 24.45 ; Jn 14.26 ; 16.13).

D'autres, par contre, même parmi ceux qui n'acceptent pas la doctrine de l'inspiration plénière des Écritures, sont disposés à reconnaître le bien-fondé des interprétations néo-testamentaires. C. H. Dodd écrit :

⁵ H. C. TOY, *The Quotations in the New Testament*, New York, Scribner, 1884, p. XXV.

Il faut admettre que nous sommes en présence d'un tour de force intellectuel. Les différentes Écritures sont interprétées de manière pénétrante, selon les lignes que l'on peut déjà discerner à l'intérieur du canon de l'Ancien Testament lui-même ou dans le judaïsme pré-chrétien. En de nombreux cas, croyons-nous, ces lignes partent de l'intention réelle des textes originaux : elles sont prolongées pour aboutir à des résultats nouveaux. Des passages très différents sont rapprochés de telle sorte qu'ils s'interprètent mutuellement selon des voies jusque-là insoupçonnées. [...] Voilà un exemple de pensée authentiquement créatrice⁶.

2f) Il peut cependant se trouver des cas où nous percevons mal le rapport entre un passage cité et l'intention du Nouveau Testament. Il est alors bon de nous souvenir que nous ne sommes pas obligés d'avoir une réponse complète à toutes les questions avant d'avoir le droit de favoriser un certain point de vue. En théologie, comme dans d'autres sciences et peut-être plus encore, il demeure certaines difficultés non résolues qui n'infirmes pas de façon absolue un point de vue. Mieux vaut laisser certaines questions sans réponse que de répondre à tout prix et peut-être dans ce cas, de mal répondre.

ROGER Nicole

(Mis en forme en novembre 2007 ; mis en ligne avec l'autorisation de l'auteur)

⁶ C. H. DODD, *Conformément aux Écritures*, trad. de l'anglais, coll. Parole de Dieu, Paris, Seuil, 1968, p. 110-111.